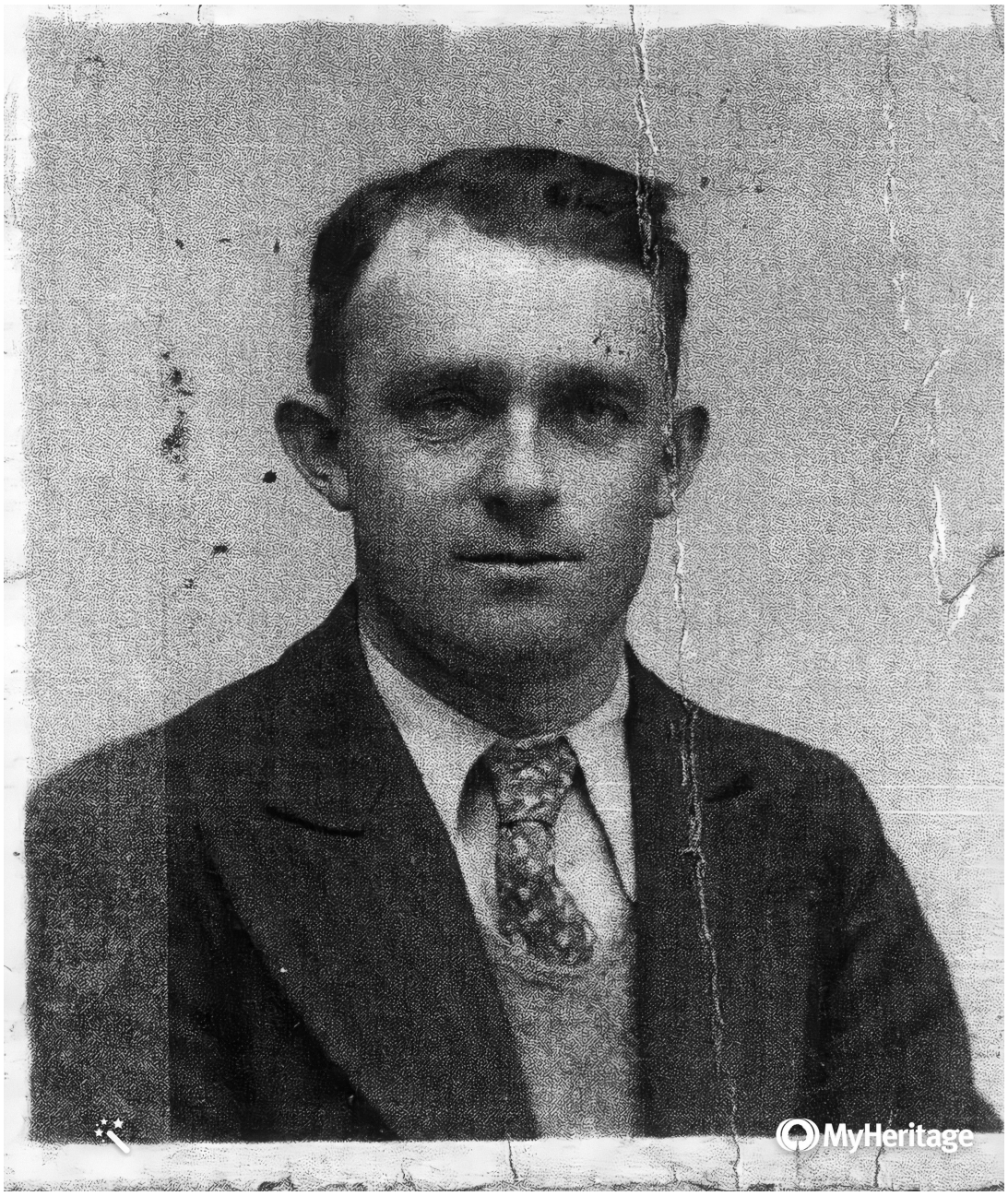

MyHeritage

1ere RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

Bureau F.F.C.I. régional

N° 3580 BR FFCI/FI-N.

MODÈLE NATIONAL — SÉRIE NORMALE

Références : IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945
IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

C.A. 1 - Ministre -
Grade homologué
N°
Date

I2.7.49.-PARIS

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 1ere RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur SOULIER Louis *alias*

né le 28 Juillet I905 à VILLIERS sous-GREZ (Seine-et-Marne)

actuellement domicilié à VILLIERS sous-GREZ (Seine-et- Marne)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, ~~comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I.~~ et dans les départements ci-après :

Secteur Sud- Dpt Seine-et- Marne- Mvt V.P.O. du 7/6/44 au 3I/8/44

~~du au~~

Je dis du sept Juin au trente et un Aout mil neuf cent quarante quatre

~~du au~~

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

IDENTIFIÉ
la Section
FICHIER

Circonstances particulières

N E A N T

Monsieur SOULIER Louis a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au I/9/44 date à laquelle il est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A PARIS, le I2 Juillet 194

Le Général de C.A. DEVINCK
Commandant la 1ere Région Militaire

P.O. le Lt-Colonel COSTANTINI
Chef d'État Major

RÉGION MILITAIRE
ÉTAT-MAJOR

Références particulières éventuelles

RAPHAËL ET PERNET IMP. PARIS-ROUEN 1948

MODÈLE 15-3-1947

1 RÉGION MILITAIRE
COMMISSION DÉPARTEMENTALE de Seine-et-Marne
COMMISSION RÉGIONALE de Paris
PRÉSIDENT de la Commission Régionale Colonel Avia.
Case à remplir par l'Autorité Militaire

CATÉGORIES (1 M. 9000 FFCI/FI)
A C2
B
C1
Déportés Rapatriés
Déportés non rapatriés
Posthumes
Disparus
Pensionnables
A

3380

HOMOLOGATION de GRADE F.F.I.

Certificat d'Appartenance

NOM (en Capitales) : Sournier PRÉNOMS : Louis

PSEUDONYMES SUCCESSIFS (souligner le plus connu) :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 28 Juillet 1905 NATIONALITÉ : Française

ADRESSE ACTUELLE DE L'INTÉRESSÉ (ou dernière adresse connue. Pour les ayant-causes, l'adresse est à indiquer page 5) : Villiers sous Grez Seine et Marne

PROFESSION : employeur
TITRES UNIVERSITAIRES :
ÉCOLES MILITAIRES :
Grade au 1er Juin 1940 (active ou réserve) : Brigadier

DERNIER GRADE — ACTIVE 2ème classe — RÉSERVE Brigadier — RANG DU — ARME OU SERVICE : Artillerie Lourde

ÉTAT SUCCINCT DES OCCUPATIONS LÉGALES A TITRE CIVIL OU MILITAIRE DE JUIN 40 A LA LIBÉRATION.

Pour les CIVILS, indiquer les domiciles, adresses professionnelles, employeurs successifs.
Pour les MILITAIRES, donner les différentes affectations, nominations, fonctions. Pour les prisonniers de guerre, indiquer le nom de l'oflag ou du stalag, la date et le motif du rapatriement.
Indiquer s'il y a lieu, la date à laquelle vous avez renoncé à la vie familiale, aux occupations légales

	DATES
183 RALT	
Regiment Artillerie Lourdes	
domicile Villiers sous Grez (S et M)	
adresse professionnelle (id)	
Employeur - Lui même négociant en beurre et fromage	
a fait le maquis de 17 Août 1944	

Remplir ensuite les pages 2 et 3, et pour les POSTHUMES et DÉPORTÉS les pages 5 et 6. JOINDRE toutes les ATTESTATIONS (ou copies certifiées conformes) en votre possession, mais remplir de toute façon le Questionnaire.

IV. — SERVICES effectués après la libération. Indiquer l'affectation reçue, la date d'engagement ou de mise en congé, les emplois civils ou militaires jusqu'au 15 Octobre 1944 au moins. Il y a avantage à énumérer les unités d'affectation jusqu'à la démobilisation, pour faciliter la mise à jour des états de Service le cas échéant.

V. — SIGNATURE DE L'INTÉRESSÉ :
ou de l'ayant cause ou de l'autorité ayant rempli le présent dossier

A Villiers sous Grez, le 25 octobre 1948

Nom

Qualité

Signature

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE OU DE LA SOUS-COMMISSION RÉGIONALE

en date du 8 DECEMBRE 1948.

AVIS FAVORABLE pour la reconnaissance des services F.F.I. de M. SOUMIER, Louis, qui a servi au Mouvement V.P.O., secteur Sud de Seine-et-Marne, groupe de VILLIERS-sous-GRETZ.

Services validés du 7 juin au 31 août 1944, date de Libération.

LES MEMBRES **LE PRÉSIDENT**

Noms :	CORTOT	ESNAULT	GUIDET	GAILLARDON	POUVREAU	PHILADELPHE	RIGAULT	LACOSTE
Mouvements représentés :	~~FTPF~~	V.P.O.	Ven- Cenne	V.P.O.	F.N.	O.C.M.	Brie-et-France	Arc-en-Ciel
Signatures								

AVIS OU DÉCISION DE LA COMMISSION RÉGIONALE en date du 12.7.49

Rallié la Résistance 10/I/43

Parachutages 7/6/44

Participe aux combats de libération

Services FFI validés du 7/6/44 au 31/8/44

LES MEMBRES **LE PRÉSIDENT**

Noms :								
Mouvements représentés :	MLN	FTPF	CDLR	France au Combat	OCM	Libé Nord	FTPF	
Signatures								

CASE RÉSERVÉE

RAPHAËL ET PERNET IMP. PARIS-ST-OUEN 1948

AVIS DU GENERAL VANGEHUCHTEN, Commandant la SUBDIVISION de VERSAILLES:

Avis conforme à celui de la Commission en ce qui concerne la validation des services F.F.I. de M. SOUMIER, Louis, du 7 juin au 31 août 1944, date de Libération.

ETAT-MAJOR du DÉPARTEMENT de SEINE-ET-OISE
Le Général

NOTA. — Faire ressortir à la fin du compte-rendu les conditions dans lesquelles s'est produit le départ de l'ennemi dans votre secteur, l'importance des derniers engagements, avec leurs dates, votre rôle personnel.

III. — DÉCORATIONS OBTENUES. Mentionner les autorités les ayant accordé avec **dates et références.** Joindre, si possible, le texte des citations.



Suite page 4. Pour les POSTHUMES, DISPARUS, DÉPORTÉS, voir également pages 5 et 6.

SERVICES effectués dans la RÉSISTANCE et les F.F.I. et aussitôt après la libération.

I. — RÉSISTANCE INDIVIDUELLE du ..... au ..... Exposer l'activité.
avec lieux, dates, références.

II. — RÉSISTANCE ORGANISÉE **A - INDICATIONS de BASE**

Dates	Nom du mouvement n° matricule	Adhésion donnée à non pseudo, fonction	Nom, effectif, secteur de la formation (1) nom et pseudonyme du Chef
du 10/1/43 au 1/9/44 du	V. P. o	Bachet Gabriel dit Gaby Chef de groupe	Mouvement V. P. o Secteur Sud de S. et M. Capitaine Gaillardon

B - COMPTE RENDU de L'ACTIVITÉ en l'exposant par **phases successives** correspondant à une même nature et importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et **s'il y a lieu les nominations.**
Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité légale le cas échéant. Indiquer les **blessures, arrestations,** autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

Nommé le ..... à ..... par ..... nom pseudo, qualité
aux fonctions de ..... avec le grade de .....
Unité, **effectif,** secteur ainsi soumis à votre autorité ..... (S'il y a lieu)

Services Accomplis Principales Missions et Opérations Blessures, le tout avec **Lieux et Dates**

Parachutage Fevrier 1944
15 Juin parachutage sur le terrain de la Folie en Villiers - 4 tonnes d'armes - munition et vivre 3 parachutistes - le 17 Août prise de Maquis arrestation de 4 miliciens a Villiers sous Gre - le 19 Août liaison avec les troupes americaines a Achères la forêt
le 23 Août 1944 pilotage des troupes alliées jusque a

(1) Spécifier s'il s'agit d'un Maquis, Corps-Franc, Service, État-Major... Ne pas omettre le **Département.**

DEPARTEMENT Seine et Marne

SECTEUR Sud

UNITE Villiers sous Gretz

MOUVEMENT V.P.O

ATTESTATION

Je soussigné : NOM , prénom, grade homologué (avec références) et pseudo du Chef d'Unité :

Gaillardon Gilbert Capitaine

ex-Commandant de Secteur Sud de Seine et Marne

Certifie que :

NOM Soumier Prénoms Louis

né le 28 Juillet 1905 à

est inscrit à (Mouvement) V. P. O depuis le Juin 1944

sous le n° matricule

et qu'il a commencé à participer à l'action directe armée (opérations à caractères militaires) le 7 Juin 1944

OPERATIONS EFFECTUEES (Mentionner le genre d'opérations : sabotages, parachutages, combats de Libération, etc., avec lieux et dates .)

a participé au parachutage (c'est une folie collective) le 7 Juin 1944 sur le terrain de Villiers / Gretz

En liaison avec les forces americaines a du 19 au 31 Aout participé aux opérations de nettoyage de Villiers sous Gretz et environs

Fait à Souppes le 2 Decembre 1948
(signature et cachet)

F. F. I. (7) SECTEUR SUD SEINE-&-MARNE

Gaillardon

ANNEXE I à l'I.M. N° 4.550 D.T.C.I./CI. du 9 MAI 1947.

DEMANDE DE CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX F.F.I.

I.- Nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse de l'intéressé, affectation éventuellement pour les personnels sous les drapeaux. (1)	Louis Soumier né le 28 Juillet 1905 à Villiers Saurgez - S et M
2.- Nom, prénoms, qualité (2) adresse du demandeur pour les ayants-cause.	
3.- Faites ressortir, s'il y a lieu, en soulignant, s'il s'agit d'une des catégories ci-contre:	Posthume - Déporté non rentré - Déporté rentré - Interné politique - Personnel en instance de pension d'invalidité.
4.- Indiquer éventuellement le motif particulier, justifiant la demande en dehors des catégories ci-dessus.	Pièce nécessaire pour l'obtention de la carte de Combattant
5.- Enumérer les pièces officielles (3), attestation, rapports d'activité en votre possession concernant vos services dans la Résistance ou dès la Libération.	
Indiquer si vous joignez à la demande l'original ou une copie certifiée conforme.	Nature de la pièce. Organisme qui l'a délivrée ou validée, nom et qualité du signataire, avec lieu et date d'établissement, numéro d'enregistrement s'il y a lieu.
carte F.F.I. délivré par le commandant Boutheillier	
6.- Organismes habilités qui ont fourni leur concours dans l'établissement de la demande ou qui ont assuré la présentation à l'autorité militaire sans mettre leur adresse.	A Villiers Saurgez, le 28/10/48 (Signature) Soumier Louis

(1) Avec mention du grade et de l'arme ou Service, par exemple : Sergent d'Active d'Infanterie - 151ème R.I. à METZ.

(2) Mère..... Veuve.....

(3) Telles que : Certificats d'incorporation ou de mise en congé, ou d'appartenance anciens modèles, notification d'homologation (en mentionnant alors le grade et la durée des services indiqués sur ces pièces), certificat de déportation ou d'internement ..et certificat de présence au Corps, état signalétique et des Services, certificat de démobilisation...pour permettre d'indiquer éventuellement sur le Certificat d'appartenance l'affectation après Libération.